

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :  
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne

RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait. —

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 29, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 42, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 35, 5 38, 7 13, 10 22, 11 35. s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 06, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 03. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 23, 11 40, 12 57, 3 49, 4 43, 5 49, 7 02.

On ANNONCES  
ressus du jo  
Lille, chez M.  
rue Grande-Obus  
M. Havaas, 7, edito-3  
place de la Bourse, 3. A  
à l'Office de Publicité, rue de  
Mademoiselle.

ROUBAIX, [15 MARS 1874

## BULLETIN DU JOUR

Si le feu follet de la conjonction des centres reste décidément insaisissable et si la presse officieuse en est pour ses frais d'avances faites au centre gauche, l'union des gauches paraît, au contraire, devoir s'affirmer très nettement à l'occasion de l'interpellation de M. Gambetta et Challemel, fixée à mardi prochain. L'Union républicaine facilitera singulièrement cette cohésion par sa résolution de ne pas présenter un ordre du jour et de se rallier à celui du centre gauche.

Quant à ce dernier groupe, il a décidé de son côté, en dépit de quelques voix dissidentes et chancelantes, vouloir prendre une part active à un débat politique qui touchera forcément aux questions les plus brûlantes.

Il sera intéressant de voir l'attitude des bonapartistes à cette occasion. M. Rouher se croit décidément assez fort pour pouvoir marcher désormais tout seul. La candidature du général Bertrand, à Bordeaux, est un premier pas dans la voie de séparation.

La manifestation du 16, à Chislehurst, consacra le divorce. La profession de foi du général Bertrand vient de paraître à Bordeaux. Ce candidat se place sur le terrain de l'appel du peuple, tout en acceptant comme garantie d'ordre le pouvoir du maréchal de Maë-Mahon.

D'après une dépêche de Berlin 13 mars publiée par le Standard, l'amélioration qui s'était produite dans l'état de M. de Bismark ne se serait pas soutenue et la maladie du prince-Chevalier serait plus grave que jamais.

A la presque unanimité des voix, le Reichstag allemand vient de rejeter, en première lecture, le premier paragraphe de la nouvelle loi militaire présentée par le gouvernement, et en faveur de laquelle M. de Moltke a prononcé son récent discours-programme. On se rappelle qu'il s'agissait de porter l'effectif de paix à 401,659 hommes. C'est un sérieux échec pour le feld-maréchal et pour le grand chancelier. Les libéraux nationaux, qui défendent habituellement la politique de M. de Bismark, l'ont abandonné sur ce point, et tous leurs efforts semblent n'avoir pour but que d'obtenir un compromis entre le Reichstag et le gouvernement, en vue de faire adopter en deuxième lecture le chiffre de 360,000 hommes comme effectif de paix.

Qu'advient-il de toutes les difficultés qui naissent sous les pas de M. de Bismark ?

Lutte avec le catholicisme, compression pénible de l'Alsace-Lorraine, hostilité nettement accusée du Reichstag contre ses idées de prépondérance militaire en Europe, en voilà certes plus qu'il en faut pour mettre à bout les forces intellectuelles d'un homme politique et pour expliquer bien des retraites à Varzin.

Le Vaterland, journal catholique de Vienne, publie une encyclique du Pape adressée aux évêques autrichiens, en date du 7 mars. Dans ce document, dirigé contre les nouvelles lois confessionnelles, le Pape dit que ces lois tendent à mener l'Eglise catholique à un asservissement permicieux à la volonté et au pouvoir de l'Etat.

Ces lois, comparées aux lois prussiennes, paraissent modérées, mais elles sont réellement inspirées par le même esprit et ont le même caractère. Le Pape proteste de nouveau contre la rupture du concordat et déclare que la prétendue aliénation de l'Eglise par le dogme de l'infailibilité est un prétexte funeste. Il espère que les évêques protégeront les lois de l'Eglise, et annonce que dans une lettre adressée le 7 mars à l'Empereur d'Autriche, il l'adjure de ne pas souffrir que l'Eglise soit livrée à un asservissement ignominieux, et que les sujets catholiques soient mis dans une suprême affliction. — On sait que François-Joseph ne s'est pas arrêté devant cette supplique.

**La Ligue de l'enseignement.**  
Le Saint-Père vient d'adresser la lettre suivante à Sa Grandeur Mgr Freppel, évêque d'Angers :

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.  
Par votre lettre en date du 27 du mois dernier, nous avons vu qu'en publiant parmi vos diocésains, par le mandement que vous nous avez envoyé, Notre Encyclique récemment donnée, vous avez jugé nécessaire de leur rappeler les constitutions apostoliques par lesquelles les sociétés dites de francs-maçons sont condamnées par le siège apostolique, et les très-graves censures pour ceux qui en font partie. Nous louons très-fort, vénérable frère, le zèle que vous avez montré à ce sujet, et qui est tout à fait digne de la charge épiscopale que vous exercez.

Nous déplorons aussi, Vénérable Frère, que de cette source même des sectes condamnées soit sortie, pour la perte des âmes, une autre société pernicieuse appelée Ligue de l'enseignement, travaillant à extirper radicalement, surtout de l'âme des enfants, la foi catholique, et s'efforçant d'exercer impunément par toute la France les industries de son iniquité. Bien que nous sachions que dans votre diocèse vous vous êtes empressé d'appliquer votre sollicitude pastorale à combattre un pareil fléau, cependant, en raison de la gravité de cet objet, nous ne voulons pas omettre de vous exciter dans le Seigneur à persévérer dans les efforts de votre zèle pour la garde de notre troupeau, en persistant à stimuler la vigilance de vos fidèles, et en vous appliquant avec ardeur à arracher du champ qui vous est confié ces déplorables plantations que cultivent les enfants des ténés.

PIE IX, Pape.

Les journaux de Marseille publient les deux lettres suivantes, échangées entre M. Veillot et le général Cathelineau :

Cher et brave général, Je n'ai pas voulu un instant laisser votre lettre sans réponse, mais j'ai dû en écrire quelques centaines d'autres pour me mettre à peu près en règle. Enfin, voilà votre tour

et je veux me donner la joie de vous remercier. Une main serrée par Cathelineau sent qu'elle a fait quelque chose de bon et qu'elle vaut quelque chose de plus. M. plume est plus légère et prend un air d'épée, à mes yeux du moins. Tenez bien la vôtre ; son jour me paraît approcher à grands pas ; ce jour apporte la victoire ou le martyre, cela importe peu : le martyre garantit le salut, et plus tôt ou plus tard la victoire. Vivons pour mériter de combattre et combattons pour bien mourir. L'Eglise, la patrie, le roi, la liberté saine et féconde sont une même cause pour nous, et qui leur donnera sa vie sera un ouvrier de la rédemption du monde.

Recevez, cher général, mon fraternel embrassement. LOUIS VEILLOT.  
Paris, 6 février 1874.

Bordeaux, 17 février 1874.  
Mon cher directeur,  
Je vous ai écrit au moment des épreuves, non pas pour vous encourager, ce dont vous n'avez pas besoin, mais pour placer une poitrine à côté de la vôtre et partager avec vous les coups des ennemis de l'Eglise et de la patrie.

Vous m'avez bien compris ; votre réponse le dit assez. On vit dans les chrétiens pour devenir les soldats du bon combat, et nous aurons la victoire.

Dieu nous la donnera, car il veut sauver son Eglise avec le roi du vieux sang entouré de ses Français.

Courage et confiance ! la tourmente grandit la foi, la foi donne le triomphe.  
Mon meilleur serrement de main, et tout à vous, mon cher directeur.

CATHELINEAU.

## CHRONIQUE

On a pu voir par les journaux anglais que MM. les communards réfugiés à Londres se disposent à fêter cette orgie de folies et de crimes qu'ils appellent emphatiquement la révolution du 18 mars.

Bien des gens s'étonnent de ne pas voir figurer parmi les organisateurs de cette jolie fête de famille le nom du citoyen Félix Pyat.

Félix Pyat, dit Gyges, a cependant été avec Ch. Delacroix, l'homme le plus important de cet imbroglio anarchique, et Félix Pyat habite toujours Londres.

Mais le vieil auteur du *Chiffonnier de Paris*, séchant d'envie, voyant sa vie à jamais perdue, comprenant qu'il trouvera toujours parmi les hommes de l'Internationale de plus jeunes, de plus bruyants et de plus insensés que lui-même, a cédé tout à coup à la tentation de vivre en solitaire.

Il joue donc à l'ermite et dit :

— Je ne suis plus de ce monde.

C'était avant les assassinats de la rue Haxo, avant la tuerie des prisons et l'incendie des monuments, qu'il fallait prendre cette résolution.

On s'entretenait hier dans des couloirs de l'Assemblée de certaines dépêches récemment communiquées à la commission du 4 septembre. Elles se rapportent surtout à cette époque où M. Gambetta était à Bourges et à Lyon (décembre 1870).

Ses amis désiraient son retour à Bordeaux pour divers motifs, et chacun d'ingéniait à lui persuader de revenir. L'un d'eux lui télégraphiait : « Venez, vos appartements sont prêts, on y nage dans vos floes de pourpre et d'or. »

M. Ranc, plus politique, disait : — On ne parle plus d'élections, mais on dit : Le gouvernement est trop faible, il faut le réconforter au moyen d'un certain nom.

bre de démocrates choisis dans les départements, tels que Grévy, Pascal Duprat, Pierre Lefranc et autres. — J'ai reçu plusieurs députations dans ce sens. Vous ici, nulle gravité. Avec Crémieux réduit à lui-même, toutes complications possibles. Revenez donc à Bordeaux, ne fût-ce que deux jours.

M. Gambetta répondait de Bourges à ses amis ; il leur disait de ne pas trop s'impatienter et leur recommandait « d'être gais en l'attendant. »

Voilà, ce nous semble, qui distance de bien loin le cœur léger tant reproché à M. Emile Ollivier, surtout si l'on songe que M. Gambetta expédiait un semblable télégramme au mois de décembre 1870, au moment où la France s'effondrait de toutes parts.

Aussi, M. Laurier, plus patriote en dépit de son scepticisme, lui répliquait-il par la dépêche suivante :  
« Tu nous dis d'être gais ; nous tâcherons de l'obéir, mais la gaieté en ce moment ne nous semble point facile. »

Divers journaux ont annoncé la reprise des travaux pour l'achèvement de l'avenue de l'Opéra. Il n'y a rien de fondé dans ces bruits, et il n'est pas probable que l'état des finances de la ville de Paris permette prochainement d'achever le percement de cette voie.

Hier, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Chaillot, les obsèques de M<sup>me</sup> Lechevalier, inspectrice générale de toutes les écoles de filles.

Une députation du ministère de l'Intérieur assistait à la cérémonie.

On travaille activement à un rapprochement entre M. Thiers et M. Ledru-Rollin. Au nombre des amis communs qui s'y entremettent, on cite MM. Christophle et Albert Grévy.

Le terrain choisi pour ce rapprochement entre l'ancien membre du cercle de la rue de Poitiers et l'homme du Conservatoire des arts et métiers serait le terrain de la dissolution, vers laquelle incline de nouveau M. Thiers.

Il faut s'attendre à de très graves nouvelles du Tong-King.

Il paraît qu'après la mort de M. Francis Garnier, les populations idolâtres de ces provinces reculées se sont ruées sur les chrétiens et en ont mis un grand nombre à mort, les accusant d'avoir provoqué l'expédition que l'on connaît et qui a si tristement abouti.

A qui remonte la responsabilité de cette expédition ? Il n'est pas probable que Francis Garnier se soit ainsi engagé sans ordres sur le Tong-King. De qui donc a-t-il tenu son mandat et quelle en était la limite ? Lorsque le sang coule, ce sont là points intéressants à connaître !

Mlle Estelle de Pradenne de Gerfaux, fille de l'ancien conseiller de ce nom, mort pendant la campagne de Prusse, des suites de blessures reçues au combat de Patay, où il servait en qualité de volontaire, vient de prononcer ses vœux au couvent des dames trinitaires.

Mlle Estelle de Pradenne a suivi pendant toute la campagne, en qualité d'ambulance, le corps d'armée dans lequel se trouvait son père. Son fiancé, M. le marquis Guy de Montmessin, a été tué au combat de Vissembourg. Mlle de Pradenne était fort recherchée par la belle société parisienne, et

son départ laissera un grand vide parmi elle.

A l'heure qu'il est, les portes du couvent venant de se fermer derrière elle, nous pouvons donc dire qu'elle tenait au faubourg Saint-Germain le sceptre de l'élégance et de la beauté.

Le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes* contient un intéressant article de M. Simonin sur les derniers Paux-Ponges aux Etats-Unis. Nous en citerons cette anecdote :

La fille du chef des Brûlés s'appelait Monéka. nom qui signifie, m'a-t-on dit, la Perle des Princes. La jeune Indienne est morte d'amour dans des circonstances émouvantes qui tiennent du roman. Elle aimait un officier du fort Laramie, et sa tribu était en guerre avec les blancs. Son père rapporta son cadavre dans ses bras, et, suivant ses dernières volontés, le remit au commandant américain pour être enterré dans le fort, où j'ai vu le tombeau de Monéka.

Le cercueil est une caisse rectangulaire en bois de cèdre. Il est en plein air, selon la coutume Indienne, et porté sur quatre piquets. On a jeté dessus une couverture de laine rouge, la couleur que préfèreit Monéka.

Entre autres cérémonies, on immola, pour cot enterrement, les deux poneys de la jeune Indienne. On cloua leurs têtes sur les piquets qui portaient la sienne, leur queue où elle avait ses pieds, et on mit devant les têtes deux petits tonnelets remplis d'eau. J'en demandai la raison :

— C'était enfin, me répondit un Sioux, que les chevaux pussent boire dans leur longue course vers les Prairies Heureuses où ils allaient emporter Monéka, vers ces prairies où l'Indien chasse le bison sans être jamais fatigué.

Les débris des deux petits tonneaux défoncés gisaient à terre au mois de novembre 1867, lors de mon séjour au fort Laramie.

Lorsqu'il est descendu hier de la tribune, après avoir soutenu brillamment l'improb sur le gaz, M. de Tillancourt a trouvé sur son bureau un projet de loi intitulé :

PROJET DE LOI SUR LE CALEMBOUR.

Ce projet était ainsi conçu :  
Article premier. A partir de ce jour il sera perçu, au profit du Trésor, une taxe de cinq francs par ligne sur tous les calembours, calembredaines, coq-à-l'âne, saillies, bons mots, fines réparties, grosses bordes que commettront tous les Français âgés de 21 ans au moins et jouissant de leur raison ainsi que de leurs droits civils et politiques.

Art. 2. Lorsque les journaux mettront sur le compte d'un personnage quelconque un bon mot, dont celui-ci déclarera ne pas être l'auteur, le journal pourra être poursuivi, si le mot n'est pas spirituel ; mais s'il est, l'auteur supposé du calembour sera condamné à payer double taxe.

Art. 3. Paieront triple taxe, décime non compris :

1<sup>o</sup> Tous les calembours ayant déjà servi plusieurs fois ;

2<sup>o</sup> Tous ceux qui seront précédés de ces mots : *En voici une qui est encore bien drôle !*

3<sup>o</sup> Tous ceux qui finiront ainsi : *Le motique n'a jamais été poussé plus loin ; ou bien encore : Et tout le monde de se torter.*

M. de Tillancourt a pâli en lisant ce projet de loi. On raconte que c'est un fort acteur de l'ancien théâtre de la rue de la Harpe qui a joué ces mauvais tours.

M. Ledru-Rollin examinait curieusement, l'autre jour, le théâtre de Versailles où siège l'Assemblée.

Feuilleton du Journal de Roubaix  
DU 16 MARS 1874.

## Le Choix de Suzanne

DEUXIEME PARTIE  
VI. — (Suite)

— Oh ! que ne donnerais-je pour la sauver !... Monsieur le curé, continue-t-elle très-vite, je ne me suis pas trompée, vous êtes bon, permettez-moi d'aller veiller auprès de ma fille ; que m'importe aujourd'hui tout ce qui n'est pas elle ! ma place est à son chevet. Je la sauverai !

— Hélas ! non, dit le prêtre, votre place n'est pas là : ceux qui entourent le lit de votre enfant vous repousseraient sans pitié ; Suzanné est à eux, ils vous le diront durement ; ils vous chasseront comme une étrangère, en vous répétant qu'elle est orpheline, que sa mère est morte depuis longtemps.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ? Monsieur le curé, vous comprenez que je ne puis m'éloigner d'ici ! que faire ? conseillez-moi !

— Vous ne pouvez cependant songer à rester, madame !

— Mais ailleurs qu'ici je ne vivrai pas, tant que jela saurai mourante, monsieur !

— Ecoutez-moi, dit l'abbé dont l'émotion était à son comble, pour vous,

pour... votre mari, pour Suzanne morte ou vivante, il faut éviter à tout prix le scandale. En vous voyant, M. Germont ne saurait dissimuler sa colère, il vous accusera devant tous, et son accusation sera terrible.

— Rien ne me fera peur, si je puis embrasser ma fille ! interrompit-elle avec violence ; je saurais tout braver !

Le prêtre remua la tête :  
« Non, non, dit-il, cela ne se peut pas. Supposez qu'un éclair de raison revienne à l'enfant, vos baisers la rendront folle et nous la tueront ; laissez moi préparer l'âme de votre mari à un peu de clémence, et, si Dieu le permet, si dans sa miséricorde, par pitié pour votre repentir, il rend la vie à Suzanne, c'est moi qui lui apprendrai doucement combien vous l'aimez ; alors vous la verrez, et c'est elle qui joindra ses prières aux miennes pour toucher le cœur de son père. »

— Et si elle meurt !... sans que je l'aie embrassée !

— La justice de Dieu est infaillible, madame ; il faudra tous vous incliner devant elle et espérer. Croyez-moi, moi qui connais la petite âme si pure qu'on désire au ciel, c'est un ange qui là-haut priera pour vous.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ? répéta-t-elle encore.

— Ne demeurez pas ici, madame ; que votre présence ne donne pas lieu à des commentaires sans fin, mais ne vous éloignez pas.

Restez à Orléans, je vous enverrai chaque jour ou j'irai vous porter moi-même des nouvelles de votre enfant, si Dieu nous la conserve.

— Oh ! oui, vous me le promettez ! murmura-t-elle.

— Je vous le promets, » dit l'abbé. Elle se leva et cacha sous son voile son visage bouleversé ; elle prit congé du curé, et, comme elle multipliait en le quittant les actions de grâces et les supplications, il mit un doigt sur ses lèvres, car la vieille Catherine écoutait ; alors elle le salua et se dirigea lentement vers la petite auberge où l'attendait sa voiture.

Lorsqu'elle se trouva seule dans une chambre d'hôtel à Orléans, la pauvre femme fondit en larmes et se laissa tomber avec accablement dans un fauteuil. Elle était à bout de forces ; ce n'était pas l'énergie qui l'avait soutenue jusque-là, c'était la passion, la passion qui ne donne qu'une énergie factice et momentanée. Tout à l'heure, elle se sentait le courage de tout braver ; pour recevoir sa fille, elle eût affronté la colère, la haine de M. Germont ; maintenant elle avait peur. Elle regardait autour d'elle avec des yeux effrés, tout lui semblait pauvre et nu dans cette chambre ; habituée qu'elle était à la luxure de la plus fastueuse existence, le confortable lui manquait, et personnellement, pas même sa femme de chambre à la déshabiller !

Une folle envie lui prit de

quitter Orléans, de repartir immédiatement pour Paris ; l'image de l'enfant malade se dressa devant elle :

« Ma mère, disait Suzanne, puisque vous êtes venue jusqu'ici, restez, restez ; ne mettez pas une plus grande distance entre nous, attendez de savoir si je vis, vous partirez lorsqu'on vous dira que je suis morte et que nulle espérance de me voir ne vous restera sur la terre. »  
Morte ! elle pouvait mourir, elle devait mourir, elle était morte peut-être.

L'actrice frissonna et en un instant toutes les phases de sa vie se déroulèrent devant elle ; pour la première fois elle comprit ce qu'elle était et ce qu'elle avait dû être. Elle repassa un à un tous ces jours. Lorsqu'elle arriva à l'époque de son mariage, elle trembla ; elle se rappela le serment qu'elle avait fait l'autel... Comment les années se venus ?... Et vain étaient ses excuses dans son extase de jeunesse qui n'avait pas conscience de ce qu'elle acceptait, elle ne pouvait même ces excuses, car elle revoyait son mari si jeune, si aimant, si plein d'enthousiasme et de foi, si noble et si désintéressé, qu'il faisait en l'épousant, elle, la fille d'un homme déshonoré, une action presque sublime !... Comment l'en avait-elle récompensé ? Par quel amour et quelle reconnaissance ?... Hélas !

En vain elle fermait les yeux pour échapper aux apparitions : le tableau de sa vie entière se montrait sans voile. A l'âge qu'elle avait, Suzanne en ce mo-

ment, Julia était déjà mère, une belle petite fille blonde dormait entre ses bras, mais que les caresses de la mère pour son enfant étaient froides ! comme la mignonne créature savait déjà mieux sourire à son père !

Et le jour du départ pour fuir cette vie si belle... qui lui paraissait si misérable, parce qu'elle était trop humble pour son rang, pour son orgueil insatiable, pour sa rapidité !...

Un jour des triomphes, des enthousiasmes, des baisers, des délires, des scènes !...

Un autre jour, le jour de luxe la récompense, après quatre ans de gêne et de privations !...

Et le jour de sa dernière représentation où jamais elle ne fut plus acclamée !...

Et d'autres jours encore lui avaient semblé si beaux, jusqu'à celui-ci. De nouveau elle regarda autour d'elle et la tristesse, le deuil qui l'entouraient, un instant oubliés, contrastaient si étrangement avec les derniers bonheurs qu'elle venait d'évoquer.

Pourquoi était-elle ici ?  
Parce que, lorsque l'âme n'est pas réellement avilie, il est des heures où elle se sent dominée par des sentiments purs, effacés mais non pas morts ; Julia en subissait l'ascendant. Pour maternel, si longtemps renié, avait tout à coup pris feu dans son cœur au seul nom de sa fille prononcé devant elle par un étranger, et cette nature passionnée,